

# Le débat budgétaire commence dans un relatif consensus

GENÈVE • Les députés empoigneront demain le projet de budget 2014. Dans un climat moins délétère qu'en 2013, quand le débat avait duré cinq mois.

PHILIPPE BACH

Jeudi, en début d'après-midi, le Grand Conseil entamera les discussions en plénière pour doter le canton d'un budget 2014. Pour 2013, il avait fallu attendre cinq mois pour que, finalement, le canton soit doté de ce cadre légal lui permettant d'engager les dépenses nécessaires pour faire tourner le char de l'Etat. Cette année, les discussions pourraient être plus courtes. Même si le bureau du Grand Conseil, prudent, a vu large: les débats pourraient, théoriquement, en vertu de l'ordre du jour, se poursuivre vendredi, et même samedi jusque dans la nuit.

Ce ne sera probablement pas le cas. En commission des finances, le projet de budget a très largement passé la rampe, comme le relève le rapport rédigé par... Eric Stauffer (MCG), plus habitué aux éclats qu'au consensus. Il n'y aura pas de rapport de minorité! Un fait suffisamment rare pour être relevé.

## Arbitrages

Au niveau des grands équilibres, le travail des commissaires ne change pas fondamentalement la donne par rapport au texte déposé par l'ancien Conseil d'Etat. Le bénéfice escompté est de 3,6 millions de francs (pour des dépenses évaluées à 7,927 milliards et des investissements prévus à 705 millions de francs).

Soit un budget à l'équilibre, tout comme l'était celui du Conseil d'Etat sortant, qui affichait, au départ, un boni de 400 000 francs environ. Entre-temps, les députés ont procédé à quelques arbitrages. Par exemple en rabotant – un peu – les investissements pour un



Serge Dal Busco, nouveau conseiller d'Etat chargé des Finances publiques, commence sa législature sous des auspices favorables. JPDS

montant de 12,5 millions de francs (le gros de cette économie – 7,5 millions – provient du report de la rénovation de la salle du Grand Conseil).

Au niveau du budget de fonctionnement, la décision la plus importante prise en commission concerne le service de protection des mineurs (SPMI), qui obtient 2 millions de francs de plus. De quoi créer dix-sept postes et parer au plus pressé. Rappelons que le SPMI est en proie à une importante surcharge de travail

et a été le lieu de mouvements de grève.

## Manceuvres

Pour couvrir cette dépense nouvelle, les députés ont pris 3,6 millions de francs sur l'état-major du Conseil d'Etat. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes à ce dernier. Des amendements pourraient bien être déposés par le gouvernement pour récupérer ces postes.

L'enveloppe octroyée au SPMI pourrait être réduite (Le Courrier du 14 décembre). Ven-

dredi, les syndicats (SIT et SSP-VPOD) sont montés au créneau pour mettre le holà à ces velléités. Ils ont convoqué une assemblée du personnel en janvier pour relancer, le cas échéant, le mouvement de grève.

Les débats de jeudi seront donc scrutés avec attention. Mais la marge de manœuvre n'est pas énorme, car le but est bien de maintenir le budget 2014 dans les chiffres noirs. En cas de deux exercices comptables successifs dans le rouge, le frein au déficit s'enclenche. Ce que d'aucuns à droite aimeraient éviter.

## Annuités

Enfin, relevons la dimension salariale de ce budget, qui explique le relatif consensus qui a pu être forgé en commission où ce texte a été voté par 12 voix (PS, Verts, PDC, PLR et MCG) contre 2 (UDC) et 1 abstention (EAG). Pour l'heure, il repose sur le gel partiel des annuités (un poste qui pèse pour quelque 38 millions de francs dans le budget de l'Etat).

Une loi annexe au budget propose ainsi le report de six mois dans l'octroi de cette augmentation salariale en fonction de l'ancienneté. En cas de résultats aux comptes plus favorables que les chiffres inscrits au budget, l'entier des annuités serait alors octroyé, mais de manière rétroactive. Les députés ont fixé la barre de ce boni libératoire à 21,3 millions de francs.

Ce qui n'est pas hors d'atteinte: les comptes 2013 afficheront ainsi probablement un boni de 28 millions de francs alors que le budget voté en avril dernier prévoyait un déficit de 31 millions. Soit une marge d'erreur de près de 60 millions de francs. I

# Succès des cours de français pour requérants

UNIVERSITÉ/NEUCHÂTEL • Les requérants d'asile ayant pris part aux cours de «français pour tous» ont reçu un certificat.

Pour le deuxième semestre consécutif, la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Neuchâtel a remis hier des certificats aux quarante et un requérants d'asile détenteurs d'un permis N qui ont suivi de manière régulière les cours de «français pour tous».

Après un an, Maude Risse, coordinatrice du programme, ne voit «que des aspects positifs à cette expérience humaine, très riche» organisée en partenariat avec l'institut de langue et civilisation française et le service cantonal des migrations: «Les cours rencontrent un vif succès, tant du côté des requérants en second accueil, à qui aucune activité n'était proposée avant la mise sur pied de notre programme, que du côté de la trentaine d'enseignants et d'étudiants qui ont accepté de s'engager bénévolement.» Au-delà de l'apprentissage du français, les requérants voient leur semaine quelque peu structurée. Quant aux cours, ils constituent un moment de partage privilégié pour les apprenants et les enseignants.

Cette année, deux ateliers de conversation supplémentaires ont pu être organisés grâce à la mise à disposition de salles supplémentaires de la part de la faculté. Autre nouveauté: la création d'un cours d'initiation à l'alphabétisation. «Notre objectif n'est pas de faire

concurrence aux professionnels de l'alphabétisation mais de répondre à un besoin en tentant modestement de combler les lacunes des personnes n'ayant pas ou peu fréquenté l'école au cours de leur existence», poursuit la coordinatrice. Les enseignants utilisent la méthode créée par l'association Alpha+ qui a reçu lundi le prix 2014 de la Fondation pour le développement de l'éducation permanente pour son deuxième manuel d'alphabétisation (notre édition d'hier).

Les candidats sont envoyés par le service cantonal des migrations (SMIG) à partir du moment où, dans l'attente d'une décision quant à leur demande d'asile, ils reçoivent un permis N. Face à la fluctuation des situations personnelles, les enseignants doivent se montrer pragmatiques. Des personnes sont intégrées au programme en cours de semestre, tandis que d'autres doivent le quitter à la suite d'un renvoi. «A l'issue de la procédure d'asile, certains requérants pourront rester en Suisse, d'autres non. En attendant, ils sont là et il est important qu'ils puissent s'intégrer grâce à la langue», conclut Maude Risse.

Vu le succès rencontré, la poursuite du programme est assurée pour l'année prochaine, et certainement au-delà.

CLAUDE GRIMM

## EN BREF

### VILLE DE FRIBOURG

## Augmentation des impôts

La Ville de Fribourg augmente ses impôts pour les personnes physiques et les entreprises dès le 1<sup>er</sup> janvier. Cette hausse rapportera environ 5,6 millions de francs par an. Elle permet à la commune d'afficher un budget 2014 quasi équilibré. La Ville peut ainsi maintenir ses prestations et réaliser les infrastructures scolaires planifiées pour un total de 120,5 millions. ATS

# Genève lutte mollement contre la pollution

LES VERTS • Insatisfait des mesures actuelles, le parti écologiste lancera bientôt une motion.

Une motion se prépare au sein des Verts genevois. Le parti se déclare en effet mécontent des mesures prévues par le canton pour réduire le taux de pollution en ville. Selon la Constitution genevoise, «l'Etat lutte contre toutes les formes de pollution et met en œuvre les principes de prévention, de précaution et du pollueur-payeur». Or, d'après les Verts, les mesures en vigueur sont insuffisantes. Ses membres prévoient donc de présenter bientôt une motion au Grand Conseil.

Depuis le début de décembre, l'air est trop pollué à Genève et la santé des habitants en pâtit (lire notre édition du 13 décembre). Les quantités de particules fines (PM10) dépassent la valeur limite fixée par la Confédération, sans qu'aucune mesure soit prise. Alors que le seuil de tolérance est fixé à 50 microgrammes par mètre cube, il faut, à Genève, attendre un dépassement de 75 microgrammes par mètre cube pendant trois jours d'affilée et dans deux cantons romands

pour qu'une information soit délivrée au public. Les actions coercitives, elles, ne sont entreprises qu'à partir de 100 microgrammes par mètre cube, soit deux fois la valeur limite définie par la Confédération. «Le canton respecte le droit fédéral en ayant défini un plan d'action. Mais les seuils qu'il a fixés pour agir sont bien trop élevés pour que la lutte contre la pollution soit efficace», affirme Emilie Flammant-Lew, présidente de la section genevoise des Verts. Il faut que l'Etat intervienne beaucoup plus tôt.

Le parti propose donc une série de mesures à mettre en œuvre lors des pics de pollution: l'interdiction de circuler en voiture dans le centre-ville le dimanche, l'introduction de la gratuité des transports publics, une baisse de la limite de vitesse sur l'autoroute, et la prohibition de la circulation des véhicules trop polluants – des mesures plus contraignantes que celles en vigueur.

MARIANA EDUARDO

# Les étudiants de Xenope seront à la rue le 1<sup>er</sup> janvier

AMIANTE • Les squatters d'une des maisons de Malagnou, à Genève, sont mis à la porte pour des raisons sanitaires. La Tortue, elle, a décroché un contrat de bail.

PAULINE CANCELA

Le dialogue entre les squatters de Xenope et l'Office des bâtiments (OBA) est au point mort. En cause: un profond désaccord sur la toxicité des locaux du 154 route de Malagnou liée à la présence d'amiante dans les plafonds. Les quinze habitants de ces anciens laboratoires de l'université, qui appartiennent depuis peu à l'Etat, devront évacuer les lieux au 1<sup>er</sup> janvier, sans solution de relogement. Ils demandent le report du congé dans une lettre adressée aux conseillers d'Etat Serge Dal Busco et Antonio Hodgers.

Xenope n'a pas eu la chance de ses voisins de La Tortue, gérée par la coopérative d'habitation la Cigüe. Si les deux associations négocient en double avec l'Etat depuis des mois, seule la seconde vient en effet d'obtenir un contrat de bail jusqu'à l'arrivée des pelleuses du projet d'aménagement «Chêne-Bourg-Chêne-Bougeries».

«Xenope avait la possibilité de faire en sorte qu'on puisse lui proposer un contrat du même type, mais elle n'a pas voulu saisir cette opportunité», indique Roland Godel, porte-parole du Département des finances qui chapeaute désormais l'OBA. «L'office des bâtiments a toujours été ouvert au dialogue, mais les relations avec Xenope n'ont jamais été faciles et constructives. Nous avons proposé qu'elle isole les pièces

concernées par la présence d'amiante et n'avons obtenu aucune réponse à ce jour.»

Faux! réplique Alex, un des occupants: «Nous n'avons pas arrêté de montrer que nous sommes prêts à faire des concessions. On a l'impression de négocier avec des gens qui veulent juste nous balader.» L'association a mandaté un ingénieur civil indépendant, qui a conclu que les plafonds du bâtiment ne présentaient pas de signes de dégradation.

Cette expertise a toutefois été balayée par l'OBA, qui s'appuie sur un rapport du service de toxicologie aux conclusions radicales: l'exposition risquée à des fibres cancérogènes nécessiterait l'évacuation immédiate et le retrait des «190 mètres carrés de plafonds amiantés».

Pour sa défense, Xenope s'est assuré les conseils de l'avocat Christian Dandrès, de l'Asloca, qui signe la lettre envoyée aux magistrats. «L'Etat n'est pas désireux de trouver une solution convenable à cette affaire. [...] La portée politique de cette dernière m'apparaît évidente», écrit-il. En attendant l'épilogue, un rassemblement de protestation aura lieu devant Unimail ce jeudi à midi. I

\*Prénom fictif

# La croissance à 2,7% en 2014

A Genève, en 2014, la croissance atteindra 2,7%, soit davantage que la moyenne suisse (2%), a affirmé hier la Banque cantonale de Genève (BCGE). Le canton bénéficiera de ses exportations tournées vers l'Asie et des biens de luxe, alors que le secteur financier résiste.

Les deux principales branches de Genève, la finance et le commerce, contribuent à 50% de la création de richesse, un niveau comparable à celui de Zurich, mais supérieur au niveau national (41%). L'industrie est moins importante pour la santé du canton que pour la Suisse dans son ensemble, a expliqué l'économiste en chef de la BCGE Valérie Lemaigre. ATS

## RECTIF

C'est encore moins! Dans notre article d'hier intitulé «Genève, top destination des ultrariches», nous avons surestimé l'apport financier des personnes imposables au forfait fiscal. Les 705 contribuables sous ce régime en 2009 ont rapporté 93 millions de francs (et non 335) sur les 5,84 milliards de recettes fiscales cette année-là (et non 9). Cela représente 1,6% des impôts encaissés par l'Etat, donc deux fois moins que ce que nous annonçons. CO